

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 avril 2025

n° 035-25

**Objet :** *RS - Cession des parcelles cadastrées AB n° 311, 313, 540 et 544 situées 574 rue de Chantabord à Chambéry*

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

Cécile Trahand

*Barberaz*

Arthur Boix-Neveu

*Barby*

Christophe Pierretton

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

Eric Delhommeau

*Challes-les-Eaux*

Josette Rémy

*Chambéry*

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt

- Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

Hervé Ferroud-Plattet

*Jacob-Bellecombette*

Brigitte Bochaton

*Jarsy*

Pierre Duperier

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

Damien Regairaz

*La Motte-Servolex*

Hélène Jacquemin

*La Ravoire*

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

*La Thuile*

Jean-François Poitou

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

Philippe Gamen

*Les Déserts*

Sandra Ferrari

*Lescheraines*

*Montagnole*

Jean-Maurice Venturini

*Puygros*

*Saint-Alban-Laysse*

Michel Dyen

*Saint-Baldoph*

Valentin Hachet

*Saint-Cassin*

Jocelyne Gougou

*Saint-François de Sales*

Maryse Fabre

*Saint-Jean-d'Arvey*

Christian Berthomier

*Saint-Jeoire-Prieuré*

*Saint-Sulpice*

Marcel Ferrari

*Sainte-Reine*

*Sonnaz*

Daniel Rochaix

*Thoiry*

Thierry Tournier

*Vérel-Pragondran*

Jean-Pierre Coendoz

*Vimines*

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch

### GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Bureau du 10 avril 2025

délibération n° 035-25

objet **RS - Cession des parcelles cadastrées AB n° 311, 313, 540 et 544 situées 574 rue de Chantabord à Chambéry**

Isabelle Dunod, vice-présidente chargée de l'urbanisme, du foncier et des gens du voyage, indique que Grand Chambéry a acquis en 2007 des locaux industriels et un ensemble de parcelles, dont les parcelles cadastrées AB n° 311, 313, 540 et 544, dans la zone industrielle de Bissy afin d'assurer le transfert des activités et le relogement de sociétés implantées sur le quartier de la Cassine.

Un crédit-bail a été signé le 19 décembre 2007 entre Grand Chambéry et la société Folliet afin d'assurer le relogement d'une partie des activités de la société. Cependant, certaines parcelles ci-avant désignées n'avaient pas pu être intégrées au tènement objet du crédit-bail car se trouvant en situation d'enclavement.

Ces parcelles se trouvent aujourd'hui utilisées pour une activité de stockage de gravats par la société propriété de Georges Michellier. Grand Chambéry a pris contact avec Georges Michellier afin de lui céder les parcelles, d'une surface totale de 507 m<sup>2</sup>, et régulariser la situation de fait.

Les parties se sont entendues sur un montant de 47 €/m<sup>2</sup>, soit un montant total de 23 829 €.

Les frais d'acquisition restent à la charge de l'acquéreur.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau l'acquisition et la cession des biens immeubles comprises entre 10 000 € HT et 500 000 € HT,

**Vu** les avis du pôle d'évaluation domaniale du 5 octobre 2022 et du 19 novembre 2024,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** la cession des parcelles cadastrées AB n° 311, 313, 540 et 544 situées 574 rue de Chantabord à Chambéry, d'une surface totale de 507 m<sup>2</sup>, au prix de 23 829 € au profit de Georges Michellier ou toute société qui s'y substituera dans laquelle Georges Michellier sera partie prenante,

**Article 2 : d'approuver** la prise en charge financière par Georges Michellier des conditions financières annexes, à savoir l'ensemble des frais, droits, taxes et honoraires générés par l'acte,

**Article 3 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer les actes à venir ainsi que tout document y afférent,

**Article 4 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte :

**035-25**

Objet de l'acte :	RS - Cession des parcelles cadastrées AB n° 311, 313, 540 et 544 situées 574 rue de Chantabord à Chambéry
Classification Préfecture :	3 - Domaine et patrimoine 2 - Alienations 1 - Cessions immobilières (sauf cessions à entreprises à classer dans 7-4)
Date de l'acte :	10 avril 2025
Annexe(s) :	Plan

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250410-lmc1H33310H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33310H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2025
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 14 avril 2025